Appel à candidatures „ Building Power for Economic Justice “

**Questions et réponses des sessions d'information**

***Le document suivant a été traduit automatiquement. Veuillez envoyer un courriel à*** [***ejfunding@tsiconsultancy.com***](mailto:ejfunding@tsiconsultancy.com) ***si quelque chose n'est pas clair.***

# Eligibilité

## Domaines

* *Les projets ou organisations candidates doivent-ils aborder les trois domaines de la richesse, des soins et des nouvelles technologies ? Quel est le lien avec les domaines transversaux tels que la promotion de la participation des groupes marginalisés ?*

Il suffit d'aborder l'un des trois domaines clés. Le fait d'aborder plus d'un domaine est bienvenu mais facultatif. Promouvoir la participation des communautés marginalisées est une façon de contribuer à la construction du pouvoir. Si vous cherchez à atteindre cet objectif par d'autres moyens, c'est tout à fait possible. Veuillez expliquer comment.

* *Les organisations candidates doivent-elles se concentrer sur une ou plusieurs de ces questions ? Est-il possible que des organisations ayant des orientations différentes proposent des projets liés à un ou plusieurs de ces domaines ?*

Nous encourageons les organisations à s'éloigner d'une approche purement axée sur les projets. Nous visons à soutenir votre travail en cours et votre impact à long terme plutôt que d'insister continuellement sur la création de nouveaux projets. Bien que les organisations puissent proposer des initiatives liées à un ou plusieurs domaines, nous donnons la priorité aux efforts qui contribuent à un travail soutenu et continu qui s'aligne sur les domaines clés plutôt qu'à des projets individuels.

* *Quels types d'activités pourraient être financés ? Par exemple, dans le domaine thématique de la richesse, soutenez-vous le travail en faveur de la justice économique dans toutes les industries et tous les secteurs ?*

Un large éventail d'activités s'inscrit dans le cadre de cet appel afin de tenir compte des différentes stratégies des groupes. Nous sommes disposés à entendre les groupes nous indiquer les stratégies qu'ils jugent utiles. Dans votre candidature, veuillez expliquer ce que vous voulez faire et comment cela contribue à construire le pouvoir pour la justice économique - dans votre logique. L'appel ne se limite pas à des secteurs ou des industries spécifiques.

* *La définition du soin inclut-elle le soin porté à la planète ? Les projets de conservation de la nature ou les projets offrant des services écosystémiques peuvent-ils faire l'objet d'une demande de financement ?*

La définition du terme « soin/care » dans ce programme est principalement axée sur les personnes, mais elle peut s'étendre à la protection de la planète, en particulier dans le contexte de la justice environnementale. Bien que les projets de conservation de la nature ou les initiatives offrant des services écosystémiques puissent ne pas correspondre directement à nos domaines principaux, ils peuvent être pris en considération s'ils sont liés à l'un des domaines clés - soins, nouvelles technologies ou richesse - d'une manière significative. Par exemple, les projets qui traitent de la justice climatique ou qui promeuvent des pratiques durables à travers le prisme de ces domaines pourraient être éligibles à un financement.

* *Le domaine des nouvelles technologies inclut-elle également des travaux sur la manière dont la concentration du pouvoir influe sur l'inégalité dans le domaine des nouvelles technologies ?*

Oui ! Nous sommes ouverts à toutes les stratégies et activités qui abordent l'interaction entre les nouvelles technologies et l'inégalité.

* *L'inégalité économique entre les femmes et les hommes est-elle incluse dans le domaine de la richesse ? Ce programme inclut-il les personnes LGBTQI+ / non-conformes au genre dans des contextes queer-phobes ?*

Le programme de financement ne met pas l'accent sur l'(in)égalité des sexes et ce thème n'est pas exclu. Si vous travaillez sur les inégalités entre les hommes et les femmes et que vous pouvez établir un lien avec au moins l'un des trois domaines thématiques (soins, technologie, richesse), vous pouvez poser votre candidature. Le programme est ouvert aux candidatures des communautés LGBTQI+ / non-conformes au genre.

* *Faites-vous référence à la richesse monétaire/fiscale uniquement ou les différents aspects de la richesse sont-ils inclus ? Par exemple, la richesse temporelle, qui est fortement liée aux inégalités socio-économiques.*  
    
  Souvent, l'idée de richesse - en particulier dans le contexte de la justice économique - est principalement monétaire. Nous partageons l'analyse sous-entendue dans vos questions, à savoir qu'il existe d'autres dimensions de la richesse qui sont cruciales pour une bonne vie et que celles-ci pourraient faire partie des luttes pour la justice économique. Si vous avez une perspective différente sur la richesse, veuillez l'expliquer dans votre candidature.
* *Y a-t-il des sous-thèmes ou des applications des thèmes qui présentent une qualification ou un intérêt particulier ?*

Tous les intérêts clés sont mentionnés dans l'appel. Il n'y a pas d'autres domaines d'intérêt ou critères. Si c'était le cas, ils seraient mentionnés.

* *Vous mentionnez que vous préférez le financement de base au financement d'un projet spécifique. Cela signifie-t-il que vous cherchez à financer des organisations qui travaillent exclusivement à la lutte contre l'inégalité des richesses, ou soutiendriez-vous également des organisations qui travaillent de manière plus large et qui ont un volet de travail dans ce domaine ?*

Les organisations qui ont un champ d'action plus large et qui souhaitent demander un financement pour un aspect de leur travail sont invitées à poser leur candidature.

## Constitution d’une coalition

* *Combien d'organisations doivent former une coalition ? Y a-t-il une limite au nombre de participants ?*

Pour constituer une coalition, il faut être au minimum deux. Nous n'avons pas défini de maximum jusqu'à présent. D'après notre expérience, le partage d'une subvention entre un grand nombre d'organisations nécessite beaucoup de coordination.

* *En ce qui concerne l'éligibilité des subventions, une organisation d'une région non éligible peut-elle s'associer à une organisation caritative d'une région éligible pour soumettre une demande conjointe ?*

Oui, par le biais d'une demande de coalition où l'organisation caritative de la région éligible est le demandeur principal. Votre demande doit démontrer l'existence d'un véritable partenariat et d'une collaboration, avec des rôles et des responsabilités clairement définis pour les deux organisations. Le partenariat doit aller au-delà de simples accords financiers et documenter la manière dont les deux entités contribuent activement à la réalisation des objectifs fixés. Une candidature réussie mettra en évidence une collaboration authentique plutôt qu'un accord nominal visant uniquement à obtenir un financement.

* *Une organisation nationale peut-elle former une coalition avec une petite organisation de base ?*Oui. Nous encourageons les partenariats entre organisations de tailles différentes, en prévoyant des mécanismes clairs de partage du pouvoir afin de garantir la participation significative des petites organisations à la prise de décision.
* *Que se passe-t-il si tous les membres de la coalition n'ont pas la justice économique parmi leurs objectifs caritatifs ? Cela signifie-t-il que d'autres membres (par exemple, les petites organisations) ne peuvent pas détenir de fonds ?*Les grandes organisations peuvent transmettre des fonds à des partenaires plus petits. Dans votre demande, détaillez la structure de votre coalition et le plan de distribution des fonds. Nous évaluerons ces éléments dans le cadre juridique qui est le nôtre.
* *Une coalition est-elle éligible si son revenu brut combiné s'élève à 100 000 euros ?*Oui, si votre coalition a de l'expérience dans la gestion de budgets de cette taille. Sélectionnez « Oui » dans le formulaire de candidature et expliquez votre expérience en matière de gestion financière collective.
* *Si une coalition est composée d'organisations situées dans différentes régions éligibles, peut-elle mener des activités dans les deux (ou plus) de ces régions ?*Oui, c'est possible.
* *Serait-il plus sage et plus recommandable de coopérer avec des organisations et des acteurs qui travaillent dans la même ville/le même pays ou de collaborer avec des partenaires situés dans différents pays et/ou régions ?*Cela dépend de ce que vous envisagez de faire. Il n'y a pas de préférence pour un travail local, national ou international dans le cadre de cet appel.
* *Si certains membres de la coalition ont déjà reçu un financement de Bosch, sont-ils toujours éligibles ?*Un financement antérieur de Robert Bosch Stiftung n'empêche pas automatiquement une coalition de poser sa candidature. Cependant, l'équipe du programme devra évaluer si cela crée des conflits d'intérêts ou d'autres problèmes qui pourraient avoir un impact sur l'éligibilité de la candidature.

## Localisation

* *Tous les pays européens sont-ils éligibles ?*

Oui, y compris les pays qui ne sont pas membres de l'UE, comme le Royaume-Uni et la Suisse.

* *Les organisations basées au Moyen-Orient, en particulier en Israël/Palestine et en Syrie, peuvent-elles poser leur candidature ?*

Oui, les organisations basées au Moyen-Orient, y compris en Israël/Palestine et en Syrie, peuvent poser leur candidature si elles répondent aux autres critères énoncés dans les lignes directrices.

* *Financez-vous des organisations qui travaillent au niveau d'un pays (= qui se concentrent sur le travail dans un pays) ou à un niveau plus petit que le niveau national (par exemple, au niveau d'une ville) ?*

Oui, nous finançons des organisations qui travaillent au niveau national ainsi que des organisations qui travaillent au niveau local ou municipal.

* *Notre organisation doit-elle être enregistrée dans le pays où elle travaille pour recevoir un financement ?*

Non.

* *Mon organisation est basée dans une région éligible (par exemple, l'Asie du Sud-Est) mais opère dans une autre région éligible (par exemple, l'Afrique subsaharienne). Dans quelle région ma candidature sera-t-elle examinée ?*Votre candidature sera examinée pour la région ciblée par votre travail. Dans l'exemple ci-dessus, il s'agit de l'Afrique subsaharienne.
* *Une organisation basée en dehors des régions cibles (par exemple, aux États-Unis ou en Amérique du Nord), mais qui opère à l'échelle mondiale ou régionale, peut-elle quand même poser sa candidature ?*  
    
  Les organisations enregistrées en dehors des régions cibles (Europe, Asie centrale et du Nord, Amérique latine, Afrique, Moyen-Orient et Afrique du Nord) peuvent poser leur candidature si elles mettent en œuvre des initiatives axées sur les communautés locales dans ces régions, représentent ou font partie d'un réseau travaillant à l'échelle mondiale ou dans l'ensemble des régions éligibles. L'élément clé est l'alignement sur le champ d'application et les objectifs du programme.
* *Une organisation basée en Allemagne, travaillant localement en Allemagne et collaborant au niveau international par le biais d'une coalition internationale peut-elle être éligible ?*  
    
  Oui. Nous accueillons favorablement les candidatures combinant travail national en Allemagne et collaboration internationale.
* *Question du formulaire d'éligibilité : « Votre organisation travaille-t-elle en tant que réseau mondial/régional ? » Si nous opérons dans plusieurs pays de l'UE, nous ne sommes pas nécessairement considérés comme un réseau, n'est-ce pas ?*

Veuillez cocher la case « Oui » et expliquer.

* *Êtes-vous plus intéressé aux sujets dans un contexte mondial ou local ? Vous concentrez-vous sur une région du monde en particulier ?*Nous ne nous concentrons pas sur une région particulière, au-delà de ce qui est écrit dans l'appel en ce qui concerne l'éligibilité. Nous ne préférons pas les activités mondiales aux activités nationales, mais nous évaluerons les candidatures en fonction de leur qualité globale. Par ailleurs, les trois sujets sont d'un intérêt égal.

## Statut juridique

* *Qu'entendez-vous par « objectifs caritatifs liés à la justice économique » ? Pouvez-vous nous donner un exemple ?*Les règles relatives au statut d'organisme de bienfaisance varient considérablement d'un contexte à l'autre. L'important est que vous ayez un statut d'organisme caritatif et que celui-ci vous permette de travailler sur des questions de justice économique. En cas de doute, veuillez expliquer dans votre demande quel est votre statut d'organisme caritatif, s'il est limité à un domaine spécifique, et comment cela pourrait influencer votre travail dans le cadre de cette subvention.
* *L'expression « objectif caritatif » signifie-t-elle que vous devez être enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance ? Ou simplement que votre mandat reflète un intérêt social ? Par exemple, en Allemagne, une gGmbH ? Les entreprises sociales ou les entreprises collectives à non lucratif sont-elles éligibles ? Si l'organisation est une organisation non gouvernementale, mais non caritative, peut-elle quand même poser sa candidature ?*Les règles relatives au statut d'organisation caritative diffèrent d'un pays à l'autre. Nous recherchons des organisations qui ont un statut caritatif au cœur de leur activité, par exemple des organisations à but non lucratif qui souhaitent financer une activité caritative. Dans le contexte allemand, les gGmbH sont éligibles. Les candidats doivent garder à l'esprit que l'aspect de l'engagement communautaire et les moyens d'impliquer les communautés marginalisées pour renforcer leur pouvoir sont des éléments essentiels de ce programme.
* *Les organisations non gouvernementales sont-elles éligibles lorsque les objectifs de bienfaisance sont différents d'un pays à l'autre ?*   
    
  Oui, les objectifs de bienfaisance peuvent varier d'un pays à l'autre. Il est généralement possible de trouver une finalité équivalente à une finalité en Allemagne (où la Robert Bosch Stiftung est basée).
* *Les organisations nouvellement créées et non enregistrées peuvent-elles déposer une demande ?*Les organisations non enregistrées peuvent déposer une demande, mais elles doivent le faire en partenariat avec une entité caritative enregistrée. L'organisation enregistrée sera le principal demandeur. Vous pouvez mentionner dans votre demande que vous êtes en cours d'enregistrement.
* *Quelles sont les conditions d'éligibilité des organisations enregistrées en tant qu'institutions religieuses ?*

Cela dépend du statut juridique de votre église. Nous pouvons financer les églises qui sont légalement reconnues sur un pied d'égalité avec les organisations publiques. Pour les organisations privées, cela dépend de leur statut fiscal et du fait qu'elles soient ou non considérées comme exonérées d'impôts dans le pays d'enregistrement. Si vous êtes invité à l'étape 2, veuillez fournir des informations plus détaillées sur le statut juridique de votre église.

* *Une université (privée) à but non lucratif peut-elle prétendre à cette subvention si sa mission correspond aux objectifs de la subvention ?*

Selon le contexte, il peut y avoir des différences entre le statut d'organisme à but non lucratif et celui d'organisme de bienfaisance. D'après les informations dont nous disposons, vous pourriez être éligible. N'hésitez pas à poser votre candidature et à donner quelques informations sur votre statut juridique.

## Budget

* *Que signifie exactement le terme « budget » ? Parlez-vous des fonds propres ou du chiffre d'affaires d'une organisation ? Faites-vous référence au budget 2025 ?*

Par « budget », il faut entendre le chiffre d'affaires annuel du dernier exercice fiscal de l'organisation. Si votre chiffre d'affaires annuel se situe juste en dessous ou juste au-dessus de cette fourchette, ou s'il se situait auparavant dans cette fourchette et que votre situation financière a été exceptionnelle l'année dernière, n'hésitez pas à poser votre candidature et à expliquer votre situation.

* *Si le budget de fonctionnement annuel de notre organisation est d'environ 1,5 million d'euros (et que les recettes annuelles, dons et subventions compris, s'élèvent à environ 10 millions d'euros), pouvons-nous encore prétendre à cette subvention ?*  
  Non. Ou plutôt, que se passe-t-il avec les 8,5 millions restants ? Si vous êtes, par exemple, une organisation intermédiaire et que vous collectez l'argent supplémentaire pour le transmettre à des initiatives plus petites, vous pouvez être éligible.
* *Cela signifie-t-il que les organisations qui n'ont jamais reçu de fonds à des fins organisationnelles ne sont pas éligibles ?*   
    
  Les critères d'éligibilité n'excluent pas les organisations sur la base de leur historique de financement. Votre financement peut également provenir, par exemple, de vos membres ou vous pouvez n'avoir reçu qu'un financement de projet jusqu'à présent. Les candidats seront évalués en fonction de l'adéquation des initiatives proposées avec les objectifs du programme en matière de justice économique.
* *Une organisation qui disposait d'un budget de 100 000 euros au cours des deux ou trois dernières années, mais qui fonctionne actuellement avec un budget de 50 000 euros, est-elle éligible ?*  
  Veuillez poser votre candidature et expliquer.
* *Les organisations dont le budget annuel dépasse légèrement la limite de 3 millions d'euros sont-elles éligibles ? Peuvent-elles poser leur candidature en tant que membres d'une coalition ?*  
    
  Le plafond de 3 millions d'euros de budget annuel est un critère d'éligibilité strict. Malheureusement, les organisations qui se situent en dehors de cette fourchette ne peuvent pas poser directement leur candidature. Toutefois, elles peuvent participer en tant que partenaires à une coalition dirigée par une organisation éligible.

## Autres questions d'éligibilité

* *Est-il obligatoire que l'équipe dirigeante de l'organisation ait des « expériences vécues de l'injustice économique » ?*C'est souhaité mais facultatif.
* *Nous n'avons pas de personnel clé ayant vécu des expériences d'injustice économique dans notre organisation. Pouvons-nous quand même poser notre candidature ?*Vous pouvez poser votre candidature. Mais vous devez garder à l'esprit que l'un des objectifs de ce programme de financement et de l'équipe en général est de faire en sorte que la plus grande partie possible de notre financement parvienne directement aux groupes touchés par les inégalités.
* *Les évaluations d'impact sont-elles éligibles dans les activités financées ?*Si vous faites référence à des évaluations de votre propre travail dans le cadre des coûts globaux, oui. Si l'activité principale pour laquelle vous demandez un financement est une évaluation d'autres travaux, la réponse est non.
* *Pourriez-vous préciser ce qui est considéré comme de la recherche pure ? Est-elle considérée comme de la recherche pure si nous produisons beaucoup de résultats de recherche pour façonner la politique, par exemple des contributions politiques aux parties prenantes et des renforcements de capacités ?*L'objectif de ce programme est de renforcer le pouvoir des groupes touchés par les inégalités et avec eux. La recherche universitaire peut jouer un rôle à cet égard. Veuillez expliquer quelle est la contribution de la recherche (et de ses divers produits) aux objectifs de ce programme de financement lorsque vous présentez votre demande.
* *Que se passe-t-il si une organisation a déjà reçu un financement de la Robert Bosch Stiftung, mais qu'elle ne le reçoit plus ?*Si vous avez reçu un financement de la Robert Bosch Stiftung et de son équipe des inégalités en particulier jusqu'à récemment, nous ne vous encourageons pas à poser votre candidature. Cet appel vise à trouver de nouveaux partenaires. Si vous ou un membre d'une coalition avez reçu un financement d'une autre équipe de la Robert Bosch Stiftung auparavant, veuillez l'indiquer dans votre candidature.

# Processus de candidature

* *Le formulaire de candidature est-il disponible en format Word ?*

Oui, le formulaire de candidature est disponible en format Word. Vous pouvez demander le formulaire Word en envoyant un courriel à [ejfunding@tsiconsultancy.com](mailto:ejfunding@tsiconsultancy.com).

* *Doit-on remplir uniquement le formulaire de candidature pour l'étape 1 ou doit-on remettre une proposition distincte ?*

Il suffit de remplir le formulaire de candidature.

* *L'une des questions du formulaire de candidature pour l'étape 1 porte sur ce que l'organisation candidate souhaite apprendre. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, car cette question semble assez générale ?*

Nous sommes ouverts à ce que vous nous disiez ce que vous voulez apprendre des activités pour lesquelles vous demandez un financement dans le cadre de cet appel. Le type d'apprentissage recherché sera très différent d'une organisation à l'autre.

* *Tous les membres de la coalition doivent-ils remplir le formulaire à l'étape 1 ou suffit-il que l'organisation chef de file remette un formulaire ?*

Veuillez remettre un seul formulaire de candidature au total si vous souhaitez déposer votre candidature en tant que coalition. Vous pouvez fournir un document supplémentaire contenant des informations sur vos partenaires si cela s'avère nécessaire pour mieux comprendre comment vous souhaitez travailler ensemble en tant que coalition et qui sont vos partenaires.

* *La brièveté des délais de la procédure de candidature donne un avantage aux grandes organisations qui disposent de plus de capacités. Avez-vous des moyens de contrebalancer cet avantage ?*

Le formulaire de candidature pour l'étape 1 est très léger. Nous espérons que tout le monde pourra le remplir à temps. Lors de la deuxième phase, nous veillerons à ce que tous les candidats disposent d'au moins quatre semaines pour soumettre leur demande. Vous pouvez nous contacter pour obtenir de l'aide !

* *Combien de candidats seront invités à la phase 2 ?*

Nous prévoyons d'inviter 20 à 30 candidats à déposer leur candidature pour la phase 2. Parmi ces candidatures, 8 recevront un financement.

* *Une organisation peut-elle soumettre plusieurs demandes (par exemple, une demande individuelle et une demande en tant que membre d'une coalition) à l'étape 2 ?*

Nous ne vous encourageons pas à soumettre plusieurs candidatures. Nous souhaitons soutenir davantage le travail continu des organisations que les projets spécifiquement créés. Si vous êtes sélectionné pour la phase 2, vous devrez vous concentrer sur une seule candidature pour votre organisation ou votre coalition.

* *Pourriez-vous donner une estimation approximative du temps nécessaire à la rédaction de la proposition détaillée de la deuxième phase ? Et expliquer plus en détail ce que vous entendez par l'aide pratique apportée aux candidats ?*

Pour la deuxième étape, nous utiliserons la demande générale de la Robert Bosch Stiftung, avec peut-être une question supplémentaire. Vous trouverez de plus amples informations sur le processus de candidature à l'adresse suivante : <https://www.bosch-stiftung.de/en/support-and-documents-project-partners>. Les informations que vous avez déjà fournies à l'étape 1 seront utilisées à l'étape 2. Vous devrez fournir un plan de financement pour les activités proposées ainsi que des documents sur votre statut juridique, etc. Le soutien fourni consistera en des appels avec l'équipe de la Fondation pour vous guider tout au long du processus.

* *Le projet peut-il avoir déjà démarré au moment de la soumission de la demande ?*

Nous donnons la priorité au financement des travaux en cours des organisations et à leur développement (financement de base) plutôt qu'au financement de projets spécifiques. Si vous souhaitez poursuivre un travail en cours, c'est possible.

* *Pouvez-vous donner quelques exemples de l'« aide à l'accessibilité » que vous pouvez apporter au cours de la procédure de candidature ?*

Cela dépend de vos besoins. Il peut s'agir d'interprétation, de l'utilisation d'un anglais ou d'un allemand plus facile ou de transcription.

# Détails du financement

* *À quoi ressemble le programme de la période de financement après son approbation ? Existe-t-il d'autres formes de soutien, telles que la formation, le développement organisationnel, le coaching, les réunions de réseau ?*

Il est actuellement prévu une réunion de lancement en personne avec tous les nouveaux partenaires, éventuellement certains partenaires existants de la fondation et les membres du jury. Cette réunion servira également à comprendre comment les groupes peuvent être soutenus au mieux au-delà de leurs subventions individuelles.

* *Quels types de mesures et d'évaluations sont prévus dans le cadre de ce fonds, et y a-t-il des périodes de rapport intermédiaires pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ? Ou plutôt, quel est le degré d'autonomie des organisations bénéficiaires dans la co-conception des indicateurs ?*  
    
  Pour les activités que vous aurez planifiées, vous serez entièrement responsable de l'évaluation. Il vous sera demandé de contribuer aux intérêts d'apprentissage généraux de l'équipe de la Robert Bosch Stiftung. Pour le développement de sa stratégie et de son cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, l'équipe chargée de l'inégalité consulte régulièrement ses partenaires. Si vous devenez partenaire, vous serez invité à contribuer au développement continu de ce cadre et à recueillir les enseignements.
* *Pourquoi le montant de la subvention est-il si élevé pour un si petit nombre de projets financés ? Pourquoi avez-vous décidé de ne pas financer davantage de projets avec des subventions plus modestes ? Cela permettrait aux organisations disposant d'un budget annuel plus modeste de poser leur candidature.*

Le montant et la structure de nos subventions sont le fruit d'une réflexion approfondie sur de multiples facteurs. Avec une petite équipe, nous donnons la priorité à l'établissement de partenariats solides et à long terme (2 à 5 ans) avec nos bénéficiaires tout en soutenant des organisations dirigées par des personnes ayant une expérience vécue de l'inégalité économique. Bien que cette approche puisse limiter l'accès des petites organisations, nous encourageons la création de coalitions avec des partenaires plus importants. Nous évaluons activement comment rendre les financements futurs accessibles aux groupes de base tout en maintenant des niveaux de soutien significatifs. Cet apprentissage guidera nos futures stratégies d'octroi de subventions.

* *Le montant de la subvention est-il différent pour chaque organisation ?*

Cela n'est pas encore clair et dépend des demandes sélectionnées. Nous supposons actuellement que oui, il y aura des subventions de tailles différentes.

* *Si notre organisation est sélectionnée, à partir de quelle date pouvons-nous imputer des coûts à la subvention ? Est-ce à partir de la date de notification, du début de la période de financement ou d'une autre date spécifique ?*

Vous pouvez commencer à imputer des coûts à la subvention à partir du début de la période de financement. Nous estimons que la date la plus proche à laquelle le contrat a été conclu est environ mai 2025. Cela peut être plus tard, en particulier si le nombre de demandes est très élevé et que nous avons besoin de plus de temps pour les examiner.

* *Si notre organisation reçoit des fonds, comment devons-nous les comptabiliser ?*

Des informations générales sur les subventions de la Robert Bosch Stiftung sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bosch-stiftung.de/en/support-and-documents-project-partners>. Cela dépend également du type de contrat attribué, qui dépend à son tour de votre statut juridique et des activités que vous souhaitez mener.

* *Qu'entend-on par « subventions pouvant être utilisées pour le travail et l'apprentissage continus des organisations, en donnant la priorité au développement organisationnel » ?*

Cela signifie que vous n'êtes pas obligé de présenter un nouveau projet, mais que vous pouvez demander un financement pour le développement organisationnel ou les processus stratégiques, les retraites d'équipe, la supervision, etc.

* *Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par « infrastructure technique » qui ne peut être financée ?*  
    
  Nous ne pouvons pas financer la construction de nouveaux bâtiments ou d'autres investissements importants.

Nous finançons généralement des investissements plus modestes qui représentent une partie du budget.

Les équipements informatiques ou les produits numériques peuvent être éligibles s'ils sont nécessaires pour soutenir vos objectifs caritatifs dans le cadre du travail que vous proposez. Leurs coûts ne sont pas inclus dans les 20 % de frais généraux pour les coûts d'infrastructure courants.

* *Les frais de personnel sont-ils limités dans le financement total ?*

Il n'y a pas de limite aux frais de personnel pour le personnel qui met directement en œuvre les activités. Vous pouvez inclure les frais de personnel nécessaires dans l'une des principales lignes budgétaires de votre demande. Si le montant est considérable, veuillez l'expliquer brièvement dans le formulaire de candidature. Le personnel indirect sera comptabilisé dans les 20% de frais généraux.

* *Devons-nous préparer un auditeur externe pour la demande de subvention ?*

Non, nous n'exigeons pas d'audit externe pour la procédure de demande ou le rapport de subvention.

* *Un cofinancement est-il possible lors de la conception du projet ? Serait-il possible d'inclure un autre bailleur de fonds dans la mise en œuvre du projet afin d'en faire un projet plus important ou pour une autre raison ?*

Oui, vous pouvez combiner notre financement avec d'autres sources. Cependant, n'oubliez pas que nos subventions soutiennent le travail et le développement global de votre organisation plutôt que des projets spécifiques. Tout financement supplémentaire doit s'aligner sur cette approche de financement de base.

* *Quelles sont les exigences en matière de cofinancement pour cette subvention ?*  
    
  Il n'y a pas d'obligation de cofinancement. Nous accueillons volontiers les candidats qui disposent de sources de financement supplémentaires, mais ce n'est pas un critère de sélection. Votre candidature doit mentionner tout financement existant ou prévu.
* *Que se passe-t-il si une organisation bénéficie actuellement d'une subvention cofinancée par la Robert Bosch Stiftung ?*

Veuillez l'indiquer dans votre proposition.

* *Est-il possible de réattribuer des subventions ?*

Oui.

* *Le financement sans restriction a-t-il été envisagé pour cet appel ?*

La Robert Bosch Stiftung cherche à financer avec confiance et flexibilité. Même si vous devez expliquer à quoi vous voulez utiliser les fonds, il existe de nombreuses possibilités de flexibilité dans les dépenses finales. Cela sera expliqué plus en détail si vous êtes invité à soumettre une demande à l'étape 2.

# Critères de sélection et jury

* *Les huit propositions seront-elles sélectionnées en fonction des différentes régions éligibles ? Par exemple, un projet sera-t-il sélectionné pour chaque région ?*

Non, nous n'avons pas de quotas régionaux. Toutefois, compte tenu du contexte de notre fondation, nous visons à financer au moins une organisation active en Allemagne.

* *Le jury comprend-il des personnes ayant une expérience vécue ? S'agit-il de conseillers indépendants ?*

Oui. Le jury a été sélectionné pour inclure à la fois des experts en la matière et des personnes ayant une expérience directe de l'injustice économique. Leurs profils seront publiés après la date limite de dépôt des candidatures afin de préserver la neutralité lors de la sélection.

* *Pourquoi ne pouvons-nous pas voir les profils des membres du jury ?*

Nous publierons leurs profils après la date limite de dépôt des candidatures, afin qu'ils ne soient pas contactés et qu'ils puissent rester neutres tout au long du processus de sélection.

* *Pouvez-vous nous donner plus de détails sur la matrice de notation que vous utiliserez pour classer les candidatures ? Comment les propositions seront-elles évaluées à l'étape 1 ? Pouvez-vous nous donner plus de détails sur les critères de sélection utilisés par le jury ?*

La matrice de notation reflète largement les questions de l'étape 1. Elle couvre des aspects tels que la pertinence par rapport aux domaines centraux de l'appel et l'engagement à réduire les injustices économiques structurelles, l'inclusion/la représentation de groupes ayant une expérience vécue de l'inégalité/des communautés sous-représentées, l'existence d'une approche intersectionnelle, la faisabilité des activités proposées et les intérêts d'apprentissage qui ressortent de la proposition.

* *La collaboration avec le* [*International Alumni Center*](https://www.iac-berlin.org/) *sera-t-elle un avantage ?*

Non, cela n'influencera pas le processus de sélection*.*

* *Allez-vous évaluer le travail d'une organisation dans son ensemble ou un projet particulier ?*  
    
  Comme nous cherchons à financer des organisations plutôt que des projets, nous évaluerons l’organisation dans son ensemble.

# Autres

* *Comment définissez-vous les « communautés marginalisées » ? Considérez-vous les minorités comme des communautés marginalisées ?*Oui. La marginalisation est différente selon les contextes. Des exemples de communautés marginalisées sont mentionnés dans l'appel à candidatures et dans le formulaire de candidature. Si vous pensez qu'un groupe n'est pas communément connu pour être marginalisé, veuillez nous faire part de ce que nous avons besoin de savoir dans votre proposition.
* *Comment le fonds comprend-il la manière dont le changement s'opère ? Par exemple, y a-t-il des approches particulières du changement qui vous intéressent (campagnes, organisation communautaire, prestation de services, etc.)*

À l'exception de la prestation de services, qui est mentionnée dans la rubrique « Ce que nous ne finançons pas », toutes ces activités peuvent contribuer au changement. Nous souhaitons savoir comment vous pensez que le changement peut se produire et quelle contribution vous souhaitez apporter à ce changement.